



Le 10 janvier 2024

Par SDÉ et courriel

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Me Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec - Affaires juridiques
11^e étage
800, boulevard de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2023-2032 du Distributeur – Phase 2
Votre dossier : R-4210-2022
Notre référence : LTG06986

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur) avise la Régie de l'énergie (la Régie) qu'il sera dans l'impossibilité de déposer ses réponses à la demande de renseignements n° 5 de la Régie dans le délai imparti, soit le 15 janvier 2024.

Cette situation s'explique par la période des Fêtes et le retour progressif des différentes ressources appelées à travailler sur les réponses.

Le Distributeur estime qu'il pourra déposer ses réponses au plus tard le vendredi 19 janvier 2024 à midi et demande à la Régie de bien vouloir prolonger le délai en conséquence.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL
ST/gm

c. c. : Intervenants